



**CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES
MID-AMATEURS DAMES
12 et 13 avril 2025 - Golf de Fontcaude**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements des épreuves fédérales.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : compétition limitée à 20 équipes, ouverte aux clubs de la Ligue Occitanie retenus dans l'ordre de réception des inscriptions.

Pour les équipières : voir règlements spécifiques par équipes § 1.3.1 (1-2-1 / Équipiers)

Ouverte aux joueuses ayant 25 ans ou plus la veille de l'épreuve.

FORME DE JEU

1er jour - Phase de qualification :

4 joueuses / stroke play / 18 trous

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc.

2ème jour - Phase finale pour le titre :

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play

Les 4 premières équipes jouent pour le titre : **Matin** = 1 v 4 ; 2 v 3 ; **Après-midi** = Finale & Petite Finale

2ème jour - Phase finale pour le classement :

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play

Les équipes suivantes jouent pour le classement : 5 v 6 ; 7 v 8, etc..

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard le 12 mars 2025.

Si le nombre maximum d'équipes est atteint à la date limite d'engagement, l'ordre de réception des droits d'inscription sera prioritaire.

Si le nombre maximum d'équipes n'est pas atteint à la date limite d'engagement, la ligue peut accepter des inscriptions supplémentaires jusqu'à 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Le règlement des droits d'inscription qui s'élèvent à 250 € (journée de reconnaissance pour 8 joueurs comprise) devra se faire par virement au plus tard le 12 mars 2025.

Les équipes dont les droits d'inscription n'auront pas été reçus à la clôture des inscriptions des équipes pourront être déclarées « forfait » et retirées de la liste des participants.

Inscription des joueuses sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard le 4 avril 2025.

Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait après la date limite d'inscription des clubs restera acquis à la Ligue

Forfait : § 1.3.1 (2-2 / Forfait)